

**DEMANDEUR D'EMPLOI**

TYPES DE FINANCEMENT	DEFINITION	QUI PEUT EN BENEFICIER ?
<b>AG2R LA MONDIALE / REUNICA</b>	Une des missions du service social AG2R La Mondiale est d'accompagner les personnes en situation de rupture, notamment en situation de rupture professionnelle (perte d'emploi) et plus particulièrement les demandeurs d'emploi de longue durée, pour favoriser leur retour à l'emploi par l'acquisition de nouvelles compétences.	Les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant cotisé dans le cadre de leur dernier emploi aux institutions de retraite complémentaire AGIRC/ARCCO "AG2R LA MONDIALE ou REUNICA". Participation Financière : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 UE par année pour le DE inscrits à pôle emploi depuis moins de 12 mois au jour de l'inscription au Cnam,</li> <li>• 4 UE par année pour le DE inscrits à pôle emploi depuis plus de 12 mois au jour de l'inscription au Cnam.</li> </ul>
<b>Pôle Emploi</b> <b>Aide Individuelle à la Formation (AIF)</b>	Pôle emploi peut attribuer une aide individuelle à la formation pour contribuer au financement des frais pédagogiques dans les situations spécifiques	si vous êtes demandeur d'emploi et que votre démarche de formation est cohérente avec un objectif réaliste de reprise d'emploi ou d'activité. Selon le stage que vous suivez et en fonction de votre statut, une aide financière peut vous être accordée. Renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi. Dans le cadre du conseil en évolution professionnelle, votre conseiller vous aidera à identifier et mobiliser les financements disponibles pour votre projet.
<b>Congé Individuel de Formation (CIF)</b>	Congé qui permet de suivre une formation pour se qualifier, évoluer ou se reconvertir	Les demandeurs d'emploi ayant achevé un contrat à durée déterminée (CDD) depuis moins d'un an ont droit à un CIF-CDD d'un an, sous certaines conditions. Justifier d'une ancienneté : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de 24 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié, quelle que soit la nature des contrats, au cours des 5 dernières années ;</li> <li>• dont 4 mois, consécutifs ou non, sous CDD, au cours des 12 derniers mois.</li> </ul>
<b>Compte Personnel Formation (CPF)</b>	Le CPF finance les formations permettant d'acquérir une qualification figurant sur l'une des listes définies par les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les Régions, les formations permettant d'acquérir un socle de connaissances, l'accompagnement à la VAE.	Les demandeurs d'emploi ont la possibilité de conserver, à l'issue de leur contrat de travail, leur crédit d'heures de CPF acquis et non utilisé dans leur ancienne entreprise
<b>Contrat de professionnalisation</b>	C'est un contrat de formation en alternance, associant formation pratique en situation de travail et formation théorique dans un organisme de formation ou dans une entreprise.	Les demandeurs d'emploi peuvent conclure un contrat de professionnalisation. Ce contrat de formation en alternance leur est ouvert en vue de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

<p><b>Pass Formation</b></p>	<p>Pass Formation a pour objectif d'accompagner les projets individuels de formation des demandeurs d'emploi, en leur permettant d'accéder à une formation qualifiante ou certifiante en lien direct avec leur projet professionnel (évolution de carrière, création ou reprise d'entreprise).</p>	<p>Les demandeurs d'emploi quel que soit leur âge, indemnisés ou non par l'assurance chômage.</p>
<p><b>L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)</b></p>	<p>Vous relevez une offre d'emploi sur laquelle est mentionnée "Action de Formation Préalable au Recrutement". Ou, négociant les conditions d'une prise de poste sur un CDD de plus de six mois à moins de douze mois, d'un contrat de professionnalisation à durée déterminée ou sur des missions en contrat de travail temporaires d'au moins six mois dans les neuf prochains mois - vous constatez qu'il vous manque quelques compétences. L'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) est destinée à combler l'écart entre les compétences que vous détenez et celles que requiert l'emploi que vous visez. Ce dispositif s'applique à toute personne inscrite à Pôle emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes demandeur d'emploi, indemnisé ou non,</li> <li>• vous avez reçu une proposition d'emploi (CDD de plus de 6 mois à moins de 12 mois) requérant une formation en interne ou en externe pour adapter vos compétences,</li> <li>• tous les employeurs du secteur privé et du secteur public sont concernés.</li> </ul>
<p><b>La Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle (POE I)</b></p>	<p>Vous relevez une offre d'emploi sur laquelle est mentionnée "Préparation Opérationnelle à l'Emploi", ou, négociant les conditions d'une prise de poste sur un contrat de travail à durée déterminée (CDD) d'au moins douze mois, d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) - vous constatez qu'il vous manque quelques compétences. Avec l'accord du futur employeur, la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POE I) est destinée à combler l'écart entre les compétences que vous détenez et celles que requiert l'emploi que vous visez. Ce dispositif s'applique à toute personne inscrite à Pôle emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous êtes demandeur d'emploi, indemnisé ou non,</li> <li>• vous avez reçu une proposition d'emploi (CDD de plus de 6 mois à moins de 12 mois) requérant une formation en interne ou en externe pour adapter vos compétences,</li> <li>• tous les employeurs du secteur privé et du secteur public sont concernés.</li> </ul>
<p><b>Cap Emploi</b></p>	<p>Un réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs pour l'adéquation emploi, compétences et handicap.</p> <p>Les conseillers Cap Emploi sont spécialisés dans l'accompagnement vers l'emploi, ils vous guident dans l'élaboration de votre projet professionnel, vous renseignent sur les organismes de formation, les aides financières que vous pouvez obtenir.</p>	<p>Demandeur d'emploi en situation de handicap</p>
<p><b>Plan Régional Formation</b></p>	<p>Des places Région peuvent être financées, dans le cadre du PRF, pour certaines formations. Merci de vous rapprocher d'un(e) conseiller(ère) CNAM.</p>	<p>Auditeur régional</p>